

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 51 (1922)
Heft: 12

Artikel: Notes sur la discipline
Autor: Coquoz, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040980>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes sur la discipline

Chacun sait que toute véritable discipline est intérieure, que l'ordre dans la classe doit résulter non de la contrainte, mais du consentement des élèves. « Tenir sa classe, nous disait notre ancien professeur de l'Ecole normale, est la première des qualités pédagogiques. » Le maître d'école, qui sait vraiment s'imposer, obtient le consentement des enfants à la discipline qu'il leur impose : c'est là le secret.

Certains instituteurs, surtout parmi les jeunes, sont timides en présence de leurs élèves. Ils ne leur donnent pas l'impression de celui qui commande, du « maître ». Et pourtant, avoir une attitude de force, de sûreté, d'autorité, c'est le premier pas vers le succès. Si vous n'avez pas cette attitude du chef, personne ne vous obéira : les élèves se moquent de celui qui les craint. Rappelons-nous que le maintien timide, embarrassé, du maître est comme la porte ouverte à l'insubordination. L'attitude ferme et positive de l'instituteur est le commencement de la sagesse chez les élèves.

Le maître doit avoir la certitude d'être obéi. Le ton de sa voix, la tenue de son corps, la vivacité de son regard, tout cela a une décisive influence. Toute hésitation, toute crainte, tout flottement est immédiatement perçu par l'enfant. Rien ne lui échappe. Tous les défauts, tous les travers de son maître, sont sentis par lui. C'est pour cette raison, sans doute, que l'on a dit de l'enfance : « Cet âge est sans pitié ».

On a beaucoup parlé des qualités physiques du maître d'école. Il ne faut pas exagérer leur importance. Sans doute, une taille élevée, une belle prestance, une voix forte, souple et bien timbrée, peuvent être utiles. Nous connaissons cependant des maîtres qui ont une ouïe défectueuse, une vue basse et qui sont très respectés malgré ces défauts. Il ne faut pas oublier que la véritable autorité est *morale*. Les qualités physiques ne sont ni suffisantes, ni indispensables ; elles sont simplement utiles, disons très utiles.

Sachons aussi user avec tact de l'autorité et ne pas en abuser. Qu'un lapsus, par exemple, échappe au maître, pourquoi punir les rieurs ? Il suffit de les calmer avec douceur. Une répression vive et brusque créerait ici de l'antipathie. N'allons pas oublier que la véritable discipline ne s'obtient que par la sympathie.

Expliquons aussi à l'enfant les ordres que nous lui donnons. Faisons-lui accepter le devoir. Et cette façon d'agir n'exclut pas du tout la fermeté. Le maître doit recourir sans faiblesse à la punition si elle est nécessaire, mais que cette punition n'ait pas l'apparence d'une vengeance ! Le sentiment de la justice est solidement ancré dans l'esprit des enfants. La pire réputation qui puisse atteindre un

maître est celle d'être injuste. Cette idée de justice est très simple : elle n'admet pas deux sanctions différentes pour une même faute.

Mais l'important n'est pas l'organisation d'un régime répressif dans nos écoles. Le principal effort de l'instituteur doit porter sur lui-même. C'est lui qui doit être *discipliné* en premier lieu.

Comment exiger des élèves le travail, l'exactitude, la bonne tenue, la politesse, si le maître n'en donne pas l'exemple ? Une des premières qualités à acquérir pour le jeune éducateur est l'égalité d'humeur. Nulle discipline ne peut s'établir si le maître tolère un jour ce qu'il punira sévèrement le lendemain. La colère est également une faiblesse. Se mettre en colère, c'est perdre la maîtrise de soi, c'est prononcer des paroles exagérées qui blessent ou font rire, c'est faire des gestes brusques et ridicules, c'est enfin donner des punitions démesurées qu'il faudra désavouer le lendemain.

Ne confondons pas la colère avec l'indignation que le maître peut et doit manifester devant une faute grave. Un inspecteur scolaire exprimait cette idée en disant à ses instituteurs : « Il faut savoir se fâcher quand on ne l'est pas. » L'indignation bien exprimée est un puissant moyen à condition qu'il soit employé rarement.

L'autorité s'augmente de tout le savoir et de tout le dévouement du maître. Le manque de conscience professionnelle est un très grave défaut qui nuit à la bonne discipline.

Malgré tout, même dans la classe la plus soumise, il restera quelques élèves indociles : cela est inévitable. Que le maître ne s'en étonne pas. Une méthode collective de discipline peut ne pas convenir à certains enfants. C'est à l'instituteur d'étudier avec discernement et sympathie ces petits révoltés. L'un est espiègle, accessible cependant aux bons sentiments ; un autre est remuant, il a un tempérament actif : il suffit de canaliser cette activité ; un autre sera un sentimental, un petit aigri déjà, qu'il faudra traiter avec douceur ; un dernier sera un garçon orgueilleux qu'il faudra reprendre sans trop l'humilier.

Enfin, il y a la manière de se faire obéir. Rappelons-nous bien que nous n'avons pas à user, dans nos classes, de la discipline de caserne. Non ! Mais si nous devons pécher, que ce soit par excès de bonté plutôt que par excès de sévérité et de rigueur. Nous nous souvenons d'un jeune maître, d'un zèle ardent, d'un enthousiasme vibrant, qui a vu ses efforts demeurer sans résultats et qui, le soir d'un examen, pleurait à chaudes larmes. Pourquoi ? — Parce qu'il avait voulu trop exiger. « A trop serrer le frein, on le brise. »

Une véritable méthode disciplinaire doit s'appuyer sur la psychologie générale aussi bien que sur la psychologie particulière. Elle sera ainsi toujours assez souple pour résoudre les cas particuliers.

E. Coquoz.

